

Matignon est délocalisé à Toulouse, nombreux dans la rue pour exprimer nos revendications

La modernité, c'est le progrès social!



Les salariés et la jeunesse doivent être entendus !!

Face aux fermetures d'usines, de magasins et de sociétés de services, les salariés avec leurs organisation syndicales, ont toujours un vrai projet de développement. Ils le conçoivent toujours en modernisant, en développant l'emploi et la qualification ainsi qu'en intégrant la protection de l'environnement.

Face à la casse des services publics, les agents *savent quoi faire*. Ils sont force de propositions pour les développer. Par exemple, le projet des cheminots comme celui des agents de l'Energie, ou celui des EHPAD et de l'Hôpital sauvegarde le service public, le développe pour l'intérêt de tous.

Face à la destruction de l'accès aux études et aux savoirs, les étudiants et lycéens savent ce qu'il faut pour assurer l'égalité d'accès aux études et le droit à l'égalité des chances pour construire leur avenir.

Parce que projets contre projets, ils sont battus et ils le savent, le patronat, le gouvernement, relayés par les experts en tout genre, se couvrent de ridicule sur les plateaux télé en les balayant d'un revers de main sans autre argument que des arguties dogmatiques et sans fondement.

La CGT se prononce pour un projet de progrès social, économique et environnemental qui rassemble au lieu de diviser

- la réduction du temps de travail à 32 heures hebdo sans perte de salaires et avec les créations d'emplois correspondantes (55 000 minimum en Haute Garonne).
- le SMIC à 1800 euros et la réévaluation des salaires sur cette base
- la retraite à 60 ans à taux plein, ainsi que le renforcement du système solidaire par répartition
- le développement de la sécurité sociale avec l'objectif du 100 % sans reste à charge
- la reconquête industrielle et de l'emploi pour tous.
- le droit à l'éducation, aux études, à la formation professionnelle et à l'émancipation pour tous.
- des services publics de haut niveau pour rétablir l'égalité devant la loi.
- un code du travail du 21^{ème} siècle des conventions collectives, des statuts pour tous.
- le droit de tous les salariés à participer aux choix stratégiques et économiques de l'entreprise qui déterminent les moyens de production tout en préservant l'emploi et les droits sociaux.

**Rassemblement
jeudi 7
Juin 11h30
parvis du Conseil
départemental**